

# PAT DE DINAN AGGLOMERATION

## Porteur

Dinan Agglomération

## Territoire

Communauté d'agglomération de Dinan

Côtes d'Armor (22) – Bretagne

64 communes, 100 000 habitants

1 EPCI

## Dates du dernier entretien :

6 novembre 2019

## Contact technique

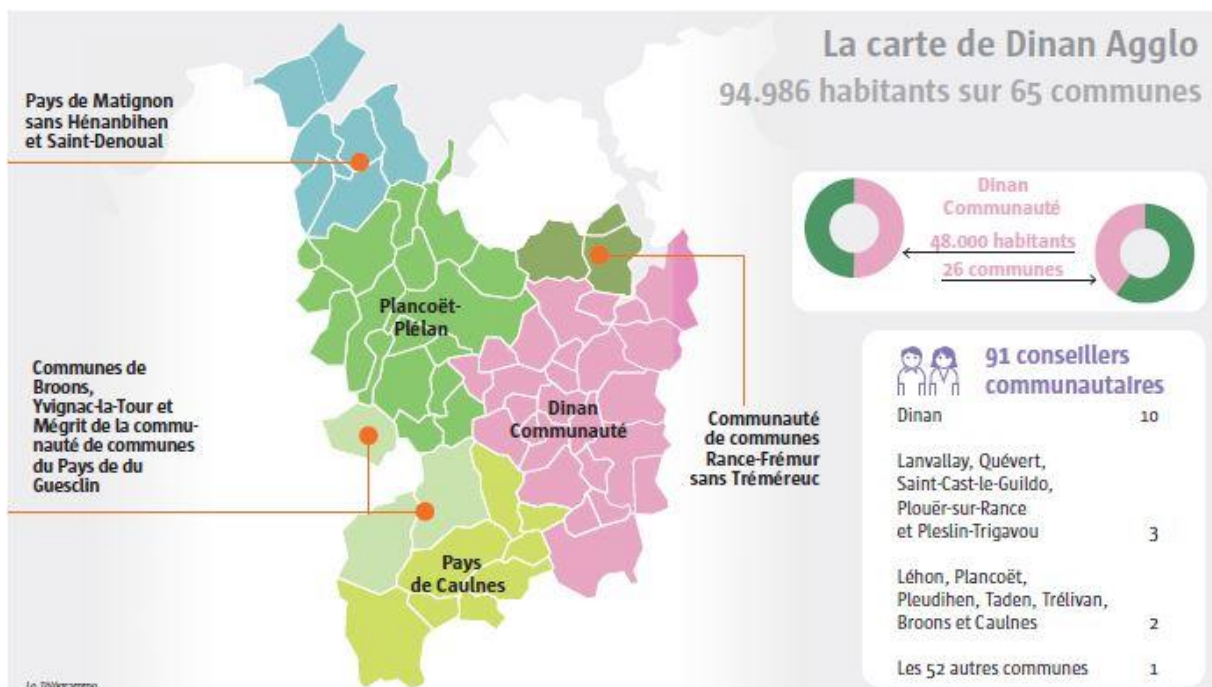
Ludovic Brossard, chargé de l'animation  
du projet alimentaire territorial

Service développement économique et  
numérique

Dinan Agglomération

02 96 87 62 07

[l.brossard@dinan-agglomeration.fr](mailto:l.brossard@dinan-agglomeration.fr)



(Source : Le Télégramme 16 janvier 2017)

# TYPOLOGIE

PAT de type systémique

Gouvernance ouverte

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique<sup>1</sup>) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

## CONTEXTE TERRITORIAL

Dinan Agglomération est né de la fusion de cinq intercommunalités en 2017. Le territoire couvre 64 communes, presque 100 000 habitants, 60 000 ha de Surface Agricole Utile. Le territoire a, un peu moins de 900 exploitations agricoles dont 65 à 70% ont un atelier de production animale. L'élevage est très présent sur le territoire, et a façonné le paysage avec beaucoup de prairies et une partie des productions végétales dédiée à l'alimentation des animaux. Il occasionne aujourd'hui des impacts négatifs d'un point de vue environnemental, mais aussi social du fait des aléas du marché auxquels sont soumises les filières laitières et porcines. La densité animale à l'hectare est forte, ce qui entraîne des difficultés de gestion des effluents et un impact non négligeables sur la qualité de l'eau.

Le territoire a de plus en plus de projets agricoles et de jeunes installés qui développent des produits en maraîchage ou en céréales panifiables, avec un dynamisme qui apparaît de plus en plus fort. Le Département des Côtes-d'Armor est l'un des plus dynamiques en termes d'installation avec près d'une installation pour un départ à la retraite.

Les entreprises de l'agroalimentaire sont également très présentes : des coopératives laitières et porcine avec des élevages hors-sol en intégration qui pèsent plusieurs milliards de chiffre d'affaires annuel. Le taux de chômage est relativement faible, mais le secteur a des difficultés de recrutement en élevage, un enjeu auquel il faut aussi pouvoir répondre.

---

<sup>1</sup> Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

Le développement agricole sur le territoire compte de nombreux acteurs : au niveau institutionnel, il y a la chambre d'agriculture en premier lieu et d'autres structures associatives comme le CEDAPA, qui promeut les systèmes herbagers liés à un groupement d'agriculture biologique et l'agriculture paysanne, qui accompagne les installations de personnes non issues du milieu agricole. Il y a un gros potentiel de développement de la bio, le territoire étant proche de 3,7 % (chiffre de 2018).

Sur les volets économiques et environnemental, Dinan Agglomération, est dépendant de la Région Bretagne qui est chef de file des aides économique et pilote les fonds FEADER et des dispositifs d'aide notamment via les mesures agro-environnementales et climatiques. L'agglomération a cette entrée agricole, mais le PAT permet d'avoir une entrée alimentation. Sur le contexte politique, la zone est très rurale, avec un attachement fort à l'activité agricole. Le pendant de cela, est la crainte, quand on met en place les actions, d'aller à l'encontre du syndicat majoritaire qui est très présent sur le territoire.

## ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT L'ENGAGEMENT DANS LE PAT

Le Pays de Dinan qui a disparu, englobé dans Dinan Agglomération en termes de compétences, avait travaillé sur un inventaire des lieux de la restauration collective et avait permis de débiter une réflexion sur la relocalisation de la production agricole.

A l'origine du projet de PAT en 2017 lorsque l'EPCI naissant, Dinan Agglomération, commençait à réfléchir aux compétences à développer sur le territoire, les élus ont validé de poursuivre l'évolution, l'intégration de produits locaux sous signe de qualité dans la restauration collective de compétences communales c'est-à-dire des écoles élémentaires et maternelles.

## L'ELABORATION DU PAT

### LA DEMARCHE

Une étude avait été réalisée par le Pays de Dinan sur les différents établissements de la **restauration collective qu'ils soient publics ou privés**, et un état des lieux sur les **productions locales**. L'Agglomération s'est également beaucoup appuyée sur une étude de la chambre d'agriculture réalisée dans le cadre du PLUiH de Dinan Agglomération avec diagnostic agricole : les effectifs, la présence des élevages, des filières de qualité sur la bio, label rouge. Il y a enfin un panorama qui a été réalisé par le groupement en agriculture biologique des Côtes-d'Armor sur la présence des exploitations agricoles en bio et la dynamique de conversion sur le territoire. Ces études, plus des éléments apportés par l'État sur les filières du territoire donne un bon **panorama des activités agricoles**.

Sur la restauration collective, il manquait beaucoup sur le volet des **pratiques agricole**. Elles ont été intégrées dans les stratégies GEMAPI : contrats de bassin

versant et reconquête de la qualité de l'eau où un certain nombre d'actions agricoles ont été élaborées avec les acteurs du territoire notamment sur la limitation d'utilisation des pesticides ou sur le développement des filières des systèmes herbagers, sur les techniques culturales à simplifier, la plantation d'herbes potagères pour éviter les phénomènes d'érosion.

Le processus d'élaboration du PAT a débuté en 2017.

Dinan Agglomération travaille de plus, depuis début 2019, sur la mise en place d'une stratégie agricole et alimentaire qui vise à répondre aux besoins de structuration des filières agricoles pour l'approvisionnement de la restauration collective notamment.

Depuis le 25 novembre 2019, le conseil communautaire a validé un plan d'action qui concerne la stratégie agricole alimentaire et regroupe le projet alimentaire territorial.

Au sein de la stratégie, le projet alimentaire territorial comporte les actions dédiées au suivi des denrées alimentaires de la restauration collective, notamment scolaire et de compétence communale.

La stratégie alimentaire territoriale comporte également un certain nombre d'actions, de formations auprès des cuisiniers, de réunions, de forums de producteurs pour rapprocher l'offre et la demande, puis un travail sur la structuration de l'offre via un catalogue de producteurs ou l'aide à l'émergence d'associations de producteurs qui visent à répondre à la demande de la restauration collective.

La stratégie agricole et alimentaire est donc plus globale.

**Le PAT** commence à être bien assimilé par les acteurs, mais surtout par **les acteurs de la restauration collective, moins par les acteurs agricoles**. L'Agglomération avait besoin de remobiliser les acteurs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire autour d'une **stratégie agricole et alimentaire** qui ne vise pas seulement à approvisionner la restauration collective, mais aussi à **se questionner sur la relocalisation de la production pour l'alimentation de la population**.

La stratégie est construite en trois phases :

- La première phase vient d'être terminée : c'est la démarche de construction de la stratégie, celle-ci ayant été validée entre janvier et novembre 2019.
- Après, il y a la phase de mise en place des actions,
- la troisième étape, c'est l'évaluation qui est prévue pour septembre 2021.

Le territoire en est donc dans la deuxième étape de mise en place des actions dans le cadre de la stratégie, il n'a cependant pas attendu novembre 2019 pour la mise en œuvre d'actions plus agricoles puisque celle du PAT sont en cours depuis 2017.

Le plan d'actions du PAT en est à sa deuxième phase 2019-2020, mais l'agglomération va intégrer ce plan d'actions à celui de la stratégie agricole alimentaire pour simplifier et ne pas avoir deux plans d'actions et deux évaluations à mener.

Le PAT de Dinan Agglomération en est donc en phase de **mise en œuvre**.

## L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

La transversalité de l'alimentation au sein de la maîtrise d'ouvrage est organisée de façon informelle. Dans le cadre de la stratégie ont été organisées des réunions, des

échanges avec des collègues qui travaillent sur des sujets en lien avec le PAT, sur le PCAET par exemple, sur les enjeux climatiques, le gaspillage alimentaire, la qualité de l'eau, l'urbanisme, l'urbanisme foncier, le tourisme, le contrat local de santé.

Ce sont des interlocuteurs avec qui il y a des échanges réguliers sur un certain nombre d'actions et qui portent même des actions définies dans le plan d'actions du PAT, comme sur le gaspillage alimentaire.

## LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

La gouvernance du PAT repose sur **un comité technique de suivi du PAT** qui en 2018, s'est réuni quatre fois, en 2019, déjà deux fois et doit encore se réunir en fin novembre 2019.

Il se compose des acteurs agricoles (chambre d'agriculture, associations plutôt alternatives), il y a également l'État, la Région, le Département et puis sont invités des agriculteurs identifiés comme livrant la restauration collective et les cuisiniers, et enfin les élus et maires de Dinan Agglomération.

Cela fait une quarantaine de personnes pour faire **un état des lieux des actions** qui sont mises en place dans le cadre du PAT. Ce comité technique est un lieu d'échange, d'évaluation et puis de prospective sur les actions futures à mettre en œuvre : les acteurs présents travaillent sur des actions qui vont être mises en place l'année suivante.

La stratégie, validée en novembre 2019 par le conseil communautaire, a mis en avant le fait d'organiser des assises de l'alimentation et de l'agriculture. Là, en termes de gouvernance, on va peut-être garder un comité technique de suivi du PAT sur le volet restauration collective, et ensuite, dans le cadre des assises de l'alimentation et de l'agriculture aborder les questions un peu plus généralistes sur l'agriculture et l'alimentation par exemple, les impacts sur le gaz à effet de serre.

Au comité technique du PAT va peut-être s'ajouter un comité technique de suivi de la stratégie, à voir si on regroupe les deux, si le comité technique du PAT va suivre également la mise en œuvre de la stratégie. Ce n'est pas encore décidé. On l'a évoqué sur le plan d'actions, mais ça peut encore bouger.

En plus du comité technique, lorsque des **décisions concernent la stratégie ou le PAT**, ce sont les instances de Dinan Agglomération, la commission économique avec un certain nombre d'élus qui siègent plus des acteurs invités comme la chambre d'agriculture où on va présenter certaines actions, et ensuite, un bureau élargi où là, on a tout l'ensemble des vice-présidents de Dinan Agglomération auxquels s'ajoutent, pour la thématique agricole l' élu délégué en charge de l'agriculture et de l'alimentation Patrice Gauthier et ensuite, le conseil communautaire qui valide les décisions.

## LA COMMUNICATION

Une communication est faite sur la stratégie, auprès des agriculteurs ou auprès des acteurs agricoles ou alimentaires, sur les actions des deux prochaines années. Une plaquette de communication est prévue pour le début 2020. Une série de rencontres a été organisée ou est prévue avec différentes structures, solidarité paysans qui intervient sur l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, la chambre

d'agriculture, d'autres collectivités limitrophes pour leur expliquer la stratégie et les attendus et comment ils peuvent s'impliquer. En ce qui concerne les acteurs institutionnels, l'Agglomération souhaite contractualiser avec la Région pour mobiliser des dispositifs qu'ils mettent en place, comme le portage foncier, pour favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs sur des fermes.

Le grand public n'est pas ciblé. Le public cible du PAT, est constitué des cuisiniers de la restauration collective, des enfants depuis la rentrée 2019 avec des animations natures, des animations spécifiques sur l'alimentation dans des écoles primaires et maternelles. Le grand public, sera plus ciblé dans les prochaines années sur de l'évènementiel en lien avec les restaurateurs sur Dinan et la mise en avant des productions locales et sous signe de qualité.

## LE FINANCEMENT

La stratégie agricole et alimentaire a fait l'objet d'un projet au titre du leader en juillet 2018 et a permis à Dinan Agglomération de recruter son chargé de mission, sur la mise en œuvre du PAT puis de la stratégie agricole alimentaire. Dinan Agglomération bénéficie sur trois ans d'un budget de 190 000 € avec 20 % d'autofinancement.

L'agglomération bénéficie également des aides de l'ADEME dans le cadre d'une étude sur les flux alimentaires.

Le chargé de mission passe beaucoup de temps à répondre à des appels à projets pour pouvoir obtenir des budget pour mettre en place des actions. Il est environ à 30 % sur le PAT et est aidé par une stagiaire, aides indispensables pour tenir sur ce temps de travail.

## LE PAT

### LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Pour la **stratégie agricole et alimentaire, la démarche qui a été opérée en début 2019**, était bien de concerter, de co-construire avec l'ensemble des acteurs. Six ateliers ont été organisés en juin 2019 sur les thématiques :

- le développement des filières végétales,
- la structuration des filières locales pour répondre aux besoins de la restauration collective,
- le foncier,
- l'installation et la transmission,
- les liens entre alimentation et biodiversité,
- l'agriculture et l'impact sur les gaz à effet de serre et la qualité de l'eau.

Dans chaque atelier intervenaient des extérieurs spécialistes de la thématique et des gens ou acteurs d'autres territoires qui ont mis en place des actions innovantes sur ces thématiques. Ensuite, l'objet était de dégager des enjeux prioritaires puis de travailler sur des propositions d'actions. Ces ateliers ont réuni à peu près 120 personnes en tout.

Il y a eu une trop faible mobilisation des agriculteurs et des élus, les premiers difficiles à atteindre du fait de l'absence de listing et les seconds déjà mobilisés sur la question du PLUiH en cours de validation.

Un bureau d'études a accompagné l'agglomération sur l'animation des ateliers, le traitement de ces ateliers et la réflexion qui a suivi ont été recentrées entre l'élu et le technicien en charge et quelques rencontres en interne avec des collègues travaillant sur des thématiques transversales.

Enfin, en septembre 2019, deux séances de restitution et de validation ont été organisées avec les élus, la chambre d'agriculture et pratiquement toutes les associations et toutes les institutions qui travaillent sur le domaine agricole et alimentaire.

Cette restitution s'est faite sous la forme de récits prospectifs sur ce à quoi le territoire de Dinan Agglomération pourrait ressembler après cinq ans ou dix ans avec la mise en place de cette stratégie et comment, sur la base de parcours d'agriculteurs de filières plutôt classiques ou d'autres qui sont sur des filières plus atypiques, les différentes structures, dans le cadre de cette stratégie allaient pouvoir les accompagner dans le développement de leur projet. Cela permettait à l'ensemble des acteurs cités dans ces récits de se positionner. Le plan d'action a ainsi été validé par les acteurs.

Il a été retravaillé et présenté en commission économique, en bureau élargi puis, en conseil communautaire où il a été adopté.

## LE PLAN D'ACTION

### I. OBJECTIF N°1 : ACCOMPAGNER LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

1. *Diffuser l'outil de suivi annuel, analyser et restituer les données auprès de tous les établissements de la restauration collective publique*
2. *Accompagner individuellement les établissements qui en font la demande*
3. *Organiser et animer des réunions d'échanges et de formations*
4. *Montrer des exemples de réussites sur notre territoire avec les fiches témoignages*
5. *Sensibiliser et accompagner pour une réduction des déchets*

### II. OBJECTIF N°2 : FAIRE SE RENCONTRER ET FEDERER LES PRODUCTEUR-TRICE-S ET CUISINIER-ERE-S

6. *Rendre l'offre visible et actualisée avec le catalogue des producteurs*
7. *Permettre un temps de rencontres et d'échanges entre cuisinier-ère-s et producteur- rice-s à travers un forum annuel*
8. *Identifier, comparer et évaluer selon les besoins du territoire, les différentes outils de mise en réseau*

### III. OBJECTIF N°3 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES ET LE PATRIMOINE ALIMENTAIRE

9. *Accompagner le développement des circuits courts alimentaires*
10. *Promouvoir les productions locales auprès des restaurateurs et des circuits traditionnels de distribution*
11. *Intégrer les enjeux du PAT dans le schéma de la commande publique de Dinan agglomération*

12. *Mieux connaître et promouvoir les productions à forte valeur patrimoniale*

#### IV. OBJECTIF N°4 : PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION LOCALE EQUILIBREE ET ACCESSIBLE A TOUS

13. *Promouvoir les actions en faveur du « bien manger » en direction du public scolaire*

14. *Diagnostiquer les différents moyens et lieux d'accès à l'aide alimentaire et favoriser l'intégration de produits sous signes de qualité et locaux*

#### V. OBJECTIF N°5 : METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ADAPTEE, COMMUNIQUER ET EVALUER

15. *Une gouvernance adaptée*

16. *Rendre l'information et les actions visibles*

17. *Evaluer le plan d'action et capitaliser*

## LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

### L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Au niveau de la mise en œuvre, le comité technique joue le rôle du suivi, évaluation. Il sert à faire redescendre des informations notamment s'acculturer sur loi EGALIM et échanger sur l'évaluation des actions du PAT, ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, définir les actions futures et puis ce qui est important c'est co-construire des actions qui seront mises en place en 2020.

### LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Le plan d'actions en est à sa deuxième phase 2019-2020, il est construit annuellement.

Sur le prochain plan d'actions qui va intégrer le plan d'actions de la stratégie, certaines actions vont être reconduites comme le suivi des denrées alimentaires. Cela permet déjà d'anticiper la loi EGALIM et l'obligation pour les cantines de mettre en place une publicité, de communiquer sur le taux d'intégration de produits durables et bio.

### EVALUATION

L'agglomération fait **une évaluation chaque fin d'année**. Il y a une **fiche pour chaque action, avec des indicateurs** et même la stratégie qui a été validée a des indicateurs de livrables. Par exemple, sur une action, organiser des formations et des réunions d'échange auprès des cuisiniers, c'est le nombre de formations et le nombre de participants plus le taux de satisfaction.

## L'ARTICULATION DU PAT

### AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE ET COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Le PAT n'a pas de lien très évident avec le PLUiH, mais il en a avec la stratégie économique, le PCAET qui est en cours d'élaboration, le Contrat Local de Santé. Il y a également les contrats de territoire des bassins versants sur lesquels il y a des liens : les contrats de bassins versants font référence au PAT comme aussi un moyen de



solliciter les agriculteurs à aller sur des filières de qualité ou de diversifier, d'aller sur des productions plus vivrières.

Il y a aussi des liens avec le projet Terres de Sources d'Eaux du Bassin Rennais. Ludovic Brossard, le chargé de mission de Dinan Agglomération est aussi élu à Rennes Métropole, ce qui facilite les coopérations.

## ENSEIGNEMENTS

### BENEFICES ET REUSSITES

Implication de la diversité des acteurs agricoles et de la restauration collective du territoire dans la stratégie agricole et alimentaire de Dinan Agglomération. Lien entre les différentes actions de l'agglomération.

### DIFFICULTES ET FREINS

Le premier frein, c'est le financement des actions. La loi EGALIM ou le PAT ne sont pas suffisamment financés, sauf à travers des appels à projets, mais qui ne peuvent pas concerner tous les territoires et sur une durée du financement (trois ans) trop courte.

Un autre frein est le portage politique, l'élection municipale qui arrive. Qu'est-ce qui va se passer pour la suite sur cette thématique de l'agriculture et de l'alimentation ?

L'autre frein est l'inertie du système agricole en Bretagne qui fait que pour rendre accessible le foncier où il y a une forte pression et des documents stratégiques, des documents d'objectifs, des schémas à l'échelle régionale, qui ne mettent pas en avant la priorité d'installation de jeunes agriculteurs, qui sont plutôt sur l'accessibilité du foncier, à prioriser les exploitations existantes qui auraient besoin de foncier pour s'agrandir, pour répondre à des besoins économiques ou structurels.

### COMMENTAIRES ONPAT

Exemple du PAT Agri-alimentaire de transition qui part de la restauration collective et active les différents liens qu'elle a avec les différents champs de l'alimentation.

## POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.dinan-agglomeration.fr/Economie-numerique/Developpement-Economique/Les-filieres-d-excellence/L-agriculture-et-l-alimentation>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

